



## économie

# Le GPA 36 au service des entreprises

**Le Groupement de prévention agréé (GPA 36) a été créé au début de l'année 2019, pour venir en aide aux entreprises en difficulté. Elle est présidée par Jean-François Piaulet.**

**U**n nouvel outil aux services des entreprises, affirme Jean-François Piaulet, président du GPA 36 et aussi d'Initiative Indre. « Notre mission, c'est l'aide aux entreprises en difficulté. Nous travaillons avec le tribunal de commerce de Châteauroux, l'Urssaf, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation et de l'emploi (Direccte) et aussi la Banque de France. »

**« Un service  
aux entreprises  
totalement  
gratuit »**

Jean-François Piaulet est épaulé par Jean-Louis Tixier, vice-président du GPA 36 et délégué de l'association Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise ([Egee](#)). Association reconnue d'utilité publique.



Le GPA 36 regroupe une quinzaine de personnes.

« Notre service d'aide aux entreprises est totalement gratuit et nous pouvons proposer un étalement de dettes jusqu'au mandat ad hoc. La règle de base, c'est le chef d'entreprise qui doit nous contacter », explique Jean-François Piaulet.

Le GPA 36 n'est pas un obstacle au dispositif de l'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (Apeasa). Un dispositif dont la mission est de venir en aide aux chefs d'entreprise en situa-

tion de détresse psychologique face aux difficultés financières de leur entreprise.

Aujourd'hui, le GPA 36 regroupe une quinzaine de personnes « et nous avons aussi des lanceurs d'alerte. Notre mandataire, c'est Claude Tan-

choux qui peut agir avec une patte de velours. » Claude Tanchoux, ancien juge consulaire du tribunal de commerce qui était aussi le patron de la boutique Pat'de Velours, rue Diderot, à Châteauroux.

La naissance du GPA 36 repose sur l'article L. 611.1 du Code de commerce. « Nous avons réussi à aider l'entreprise Sofeval, à Valençay, par exemple, grâce à notre fonds de revitalisation. Nous pouvons proposer des solutions vis-à-vis des créanciers. Nous avons créé un fonds de garantie contre l'échec des remboursements », précise Jean-François Piaulet.

Dans l'immédiat, commerces et entreprises tiennent le coup mais la situation pourrait s'avérer plus critique au printemps 2021. Le GPA 36 aura du travail.

Jacky Courtin

Contact GPA 36, Jean-Louis Tixier,  
tél. 06.23.72.98.87 ou  
gpa36indre@gmail.com